



« Aux participants
au colloque des *Semaines sociales de France*

BORDEAUX

Je suis heureux de vous adresser, ainsi qu'à tous les participants, organisateurs et bénévoles réunis pour cette édition des *Semaines Sociales de France*, les salutations les plus cordiales de Sa Sainteté le Pape Léon XIV. La décision de consacrer vos réflexions au thème de l'intelligence artificielle est à la fois opportune et nécessaire, car cette profonde transformation technologique place aujourd'hui l'humanité face à des opportunités sans précédent et à des questions éthiques importantes. Guidée par les principes de sa doctrine sociale, l'Église catholique souhaite aborder le domaine de l'intelligence artificielle dans un esprit de dialogue ouvert et de discernement attentif. Nous sommes appelés à affronter ce nouveau défi non pas avec crainte mais avec un sens des responsabilités, afin que le progrès technologique soit toujours au service du bien commun et du développement intégral de chaque personne humaine. L'IA reste avant tout un instrument. Et, par définition, l'instrument renvoie à l'intelligence de celui qui l'a fait et tire une grande partie de sa force éthique des intentions de ceux qui l'utilisent (Cf. LEON XIV, Message aux participants à la deuxième Conférence annuelle sur l'intelligence artificielle, 17 juin 2025).

Au cœur de vos discussions, je vous encourage à toujours garder au centre la dignité de la personne humaine, critère décisif de tout discernement authentique. Il y a en effet un risque grave de déléguer à des processus algorithmiques des décisions qui affectent la vie des personnes - dans le travail, la justice, l'aide sociale - sans recourir de manière adéquate au discernement et à la responsabilité humains. Un avenir où la technologie supplante la responsabilité personnelle ne correspond pas à une vision chrétienne de l'homme. La question à se poser, toujours, est la suivante : telle innovation concrète favorise-t-elle la justice, renforce-t-elle la solidarité, respecte-t-elle la dignité inaliénable de chaque individu ?



De plus, la recherche du bien commun nous oblige à examiner attentivement les effets distributifs de la révolution numérique. Qui bénéficie réellement de ces technologies puissantes ? Comment garantir que l'IA contribue à réduire les inégalités, plutôt qu'à les exacerber, en créant de nouvelles formes d'exclusion entre ceux qui y ont accès et ceux qui en sont privés ? La promesse que l'IA peut contribuer à résoudre certains des défis les plus graves de l'humanité - des maladies à la pauvreté, du changement climatique aux crises sociales - ne pourra se réaliser que si son développement est guidé par un esprit de solidarité. Cela exige un engagement mondial en faveur du partage des connaissances et des ressources, en particulier au profit des pays en développement, afin que tous puissent profiter des avantages du progrès.

Vos travaux offrent également une occasion importante d'aborder la nécessité de cadres éthiques et de gouvernances solides. La recherche du progrès technologique ne peut être dissociée de la réflexion morale. Des questions telles que les préjugés intégrés dans les algorithmes, l'érosion de la vie privée par la surveillance de masse, l'avenir du travail et les répercussions sur le tissu social requièrent l'attention conjointe des législateurs, des scientifiques et des théologiens.

Puisse donc votre travail inspirer des actions concrètes et des propositions politiques capables de contribuer à un avenir numérique où la technologie serve l'humanité, renforce les communautés et ouvre de nouveaux horizons d'espérance.

En invoquant sur vous la grâce du Saint Esprit et la protection de Marie, Reine de la Sagesse, Sa Sainteté le Pape Léon XIV accorde bien volontiers à chacun d'entre vous la Bénédiction apostolique.

✠ Cardinal Pietro Parolin
Secrétaire d'État de Sa Sainteté. »